

GUIDE D'INSTALLATION POUR LE MODÈLE BWRMT

FRANÇAIS

© 2015 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-BWRMT-55A

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas.

- Produits OmniPro II et Lumina Pro : trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication.
- Produits OmniLT, Omni IIe et Lumina : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication.
- Thermostats et accessoires : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication.
- Piles rechargeables installées : quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Remarque : les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. Produits fonctionnant sous un système d'exploitation WindowsMD : durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'œuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes. Pour des informations sur la garantie et/ou sur les produits à retourner, les résidents du Canada doivent communiquer avec Leviton en écrivant à Manufacture Leviton du Canada Ltée au soin du service de l'assurance qualité, 165 boulevard Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada H9R 1E9 ou par téléphone au 1 800 405-5320.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 824-3005 - www.leviton.com

© 2015 Leviton Mfg. Co., Inc.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **AVERTISSEMENT : AFIN D'ÉVITER LA MORT OU DE GRAVES BLESSURES**, ne jamais insérer quelque objet que ce soit dans les ouvertures de ce dispositif; il pourrait entrer en contact avec des tensions dangereuses.
- **AVERTISSEMENT : AFIN D'ÉVITER LA MORT OU DE GRAVES BLESSURES**, ne jamais toucher des bornes de raccordement ni du fil non isolés, à moins que le circuit ne soit pas relié à l'interface réseau.
- Lire les présentes directives et s'assurer de bien les comprendre; observer tous les avertissements et directives apparaissant sur le dispositif.
- **Ne pas installer ce dispositif à proximité d'une source d'eau** – comme une baignoire, un bac à laver, une cuve à lessive ou un évier de cuisine –, dans un sous-sol humide ni près d'une piscine.
- Ne jamais effectuer l'installation de câblage ou de composants de communication pendant un orage.
- Ne jamais installer de composants de communication dans des endroits mouillés à moins qu'il s'agisse de dispositifs conçus spécialement pour cet usage.
- On doit prendre toutes les précautions requises lorsqu'on installe ou modifie du câblage ou des composants de télécommunication.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION IC : Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

AVIS RELATIF AUX MARQUES : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endorsement quelconque.

DI-000-BWRMT-55A

WEB VERSION

SURVOL

La télécommande locale BWRMT peut être ajoutée à un système bitwise^{MC} de Leviton^{MD} déjà commandé par des appareils iOS^{MD}/Android^{MD}, ou encore être utilisée comme seul point de commande. Au moins un récepteur RF et un contrôleur *bitwise* de Leviton sont requis (voir les exigences ci-dessous). Ce document explique comment connecter le matériel nécessaire au fonctionnement de la télécommande. Pour le reste, veuillez vous reporter au guide de programmation.

EXIGENCES

Matériel

- Télécommande locale (BWRMT)
- Récepteur RF-série (BWRRR)
- Contrôleur *bitwise* de Leviton (BWBC1, BWBC2 ou BWBC4 de deuxième génération seulement)

Logiciels

- Project Editor (v1.9.60 ou plus)
- Micrologiciel de BWBC1 (v131115-0.1fw)
- Micrologiciel de BWBC2 (v131115-0.1fw)
- Micrologiciel de BWBC4 (v1.3.16)

RACCORDEMENT DU RÉCEPTEUR RF AU PORT SÉRIE DU CONTRÔLEUR

Les récepteurs peuvent prendre en charge jusqu'à 255 télécommandes locales chacun. Ils se connectent à un contrôleur *bitwise* compatible via un port RS232. Dans la plupart des cas, il est plus facile d'utiliser un port série à bornes au lieu d'un connecteur DB-9. Pour ce qui suit, on présumera que c'est bel et bien le bornier qui a été choisi.

FILS DU RÉCEPTEUR	PORT RS232 DU CONTRÔLEUR
Noir	GND (terre)
Blanc	RXD (signal)
Rouge	4+12 VDC (alimentation)

REMARQUE : si vous devez éloigner davantage le récepteur RF du contrôleur, nous vous recommandons d'utiliser un câble blindé à trois conducteurs ou un câble de réseau de catégorie 5/6 à deux paires. Dans ce dernier cas, connectez la paire orange au signal et à la terre, et la paire verte à l'alimentation et à la terre (cette dernière doit vraiment être reliée aux deux paires).

EMPLACEMENT DU RÉCEPTEUR RF

Il faut toujours essayer de placer le récepteur dans le rayon de la ou des télécommandes utilisées, à bonne distance d'éventuelles sources de brouillage radioélectrique et de gros objets métalliques (réfrigérateurs, appareils de chauffage, etc.). L'antenne souple devrait être mise à la verticale dans la plupart des cas, mais on peut la placer de façon à obtenir une réception optimale.

ADRESSAGE D'UNE TÉLÉCOMMANDE

1. Enfoncer simultanément les touches OK et B jusqu'à ce que le témoin d'état rouge reste allumé (**figure 1**).
2. Entrer une adresse à trois chiffres (de 001 à 255) au moyen des touches numériques.
3. Appuyer à nouveau sur la touche OK.

Le témoin clignotera deux fois pour indiquer que l'adressage a bel et bien été effectué, ou cinq fois pour indiquer que l'adresse est invalide ou que la procédure a pris trop de temps.

COORDONNÉES

Soutien technique: 1-800-824-3005

Courriel: sabw@leviton.com

support@bitwisecontrols.com

Web: www.leviton.com/automation

FIGURE 1

